

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN  
\*\*\*

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2023

Date de la convocation  
7.09.2023

Nombre de conseillers  
En exercice 29  
Présents 27  
Votants 27

L'an deux mille vingt trois  
le treize septembre,  
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans  
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,  
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, Mme BONNET,  
M. RIGALT, Adjoints ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire  
délégué de Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME,  
M. GANDIER, M. VION, Mme TRAVOUILLO, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DUCROT, Mme BAUDU-HASCOET.

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**Tarifs Cantine pour les familles sans quotient familial**

Mme Nathalie LEGEARD, Adjointe au maire, donne lecture du rapport suivant :

Par délibération du 12 juillet 2023, le Conseil Municipal a approuvé le principe de  
la tarification à « Un Euro ». 3 tranches ont été créées en fonction du Quotient Familial  
des familles;

Or, à ce jour, les tranches appliquées ne tiennent pas compte des familles  
d'accueil et des familles étrangères hébergées sur le site d'ADOMA.

Aussi, il est proposé d'appliquer la tarification du quotient familial entre 300 € et  
1 000 € à ces familles, soit un tarif applicable de :

|  | TARIFS     |             |
|--|------------|-------------|
|  | MATERNELLE | ÉLÉMENTAIRE |
| Familles d'accueil<br>et<br>Familles hébergées à ADOMA | 0,98 €     | 1,00 €      |

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission

en Sous-Préfecture le : **29 SEP. 2023**

Publié le : **29 SEP. 2023**


Notifié le : .....

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

⇒ émet un avis favorable sur cette proposition,

⇒ autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

La secrétaire de séance,  
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Joël DAZAS

